



VELO - CLUB LE THOR - GADAGNE

Agrément J et S N° 9474 du 20 Juin 1950

Affiliation FFCT N° 2928

Président : Frédéric Plauche 166 chemin de la grande bastide 84740 Velleron Tel: 04 90 20 18 07
email: fredvige@cegetel.net

Secrétaire: Laurence Bertrand 130 chemin du Senot 84470 Chateauneuf de Gadagne



Le 4 janvier 2018

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le VELO - CLUB LE THOR – GADAGNE sera heureux de vous accueillir
le samedi 10 février 2018, pour son dîner dansant annuel, à la salle des fêtes de
L'ARBOUSIERE à CHATEAUNEUF DE GADAGNE.

Nous nous retrouverons à 19 Heures autour d'un apéritif concocté par les mamans qui sera suivi de :

- **Paëlla géante**
- Farandole de fromages et sa salade verte
- Symphonie des desserts et son pétillant
- Café et vin à discrétion

Nous serons très honorés de votre présence, n'oubliez pas que vos parents et amis seront également les bienvenus. Le repas est un moment de fête pour tous. La mairie nous a mis la salle à disposition et nous pourrons danser toute la nuit .

Si des personnes veulent se joindre à nous pour le bon déroulement de cette soirée nous les en remercions par avance et les prions de se faire connaître (service, coup de main, installation etc.....). Cette année encore le service sera offert à tous les parents et éducateurs par nos jeunes champions qui pour l'occasion remercieront toute la VCTG family....

Attention pour des raisons d'organisation le repas commencera à 21h précise....
Avec nos salutations cordiales et sportives.

Les membres du Bureau



COUPON REPONSE A RETOURNER IMPERATIVEMENT

AVANT LE mercredi 31 janvier 2018

A Monsieur **PLAUCHE Frédéric** 166 chemin de la grande bastide 84740 VELLERON Tel 04 90 20 18 07
A Monsieur **BIER Alain** 187 Rte de St Saturnin 84470 Chf de GADAGNE Tel 04 90 22 35 16

Nom :

Participera (ont) au repas du **10 février 2018**

ADULTES 15 euros le repas x = **Euros**

ENFANTS moins de 10 Ans 10 euros le repas x = **Euros**

A régler par chèque, libellé à l'ordre du **VELO -CLUB LE THOR GADAGNE**
Le règlement doit être joint au bon de réservation)

